

Note d'information base CCAM version 71

Objet : Diffusion de la version 71 de la base CCAM

Les mises à jour de la base CCAM (version 71) peuvent être faites selon votre procédure habituelle. Pour les CTI, ne pas oublier d'actualiser également la base utilisée pour la consultation dans Webvisu. Les fichiers CACTOT et CAMTOT reprennent l'ensemble des historiques CCAM Version 1 à 71.

La version 71 de la CCAM permet la mise en œuvre au 3 décembre 2022 et au 1^{er} janvier 2023 de :

Création de 4 actes : LALA469, LAGA381, GFNH174, GFNH214

Modification de tarifs pour 48 actes (activité 1, phase 0)

Conformément à :

- l'arrêté du 20 août 2018 portant approbation de la convention nationale organisant les rapports entre les chirurgiens-dentistes libéraux et l'assurance maladie publié au JO du 25 août 2018

- l'arrêté du 14 août 2019 portant approbation de l'avenant 7 à la convention nationale organisant les rapports entre les médecins libéraux et l'assurance maladie publié au JO du 20 août 2019

- la décision UNCAM du 29 septembre 2022 publié au JO du 3 novembre 2022.

Toute consultation ou téléchargement de cette base doit s'accompagner impérativement de la consultation ou du téléchargement des Dispositions Générales et Dispositions Diverses, présentant l'ensemble des règles tarifaires à appliquer pour la CCAM, qui sont modifiées avec la version 71

Contenu de la version 71 :

1. Création de 4 actes : LALA469, LAGA381, GFNH174, GFNH214

Date d'effet : 3 décembre 2022

Au sous-paragraphe 11.02.05.02 « Pose d'implant osseux sur le crâne et la face » :

Code	Libellé	Activité	Phase	Exo TM	Regroup ement
LALA469 [A,J,K,T]	Pose d'un appareillage auditif à conduction osseuse dans l'os temporal	1	0	1	ADC
	<i>Anesthésie</i>	4	0	1	ADA
LAGA381 [A,J,K,T]	Ablation d'un appareillage auditif à conduction osseuse implanté dans l'os temporal	1	0	1	ADC
	<i>Anesthésie</i>	4	0	1	ADA

Au paragraphe 06.03.11 « Autres actes thérapeutiques sur la plèvre et les poumons »

Type de note : TYPE 3 / LIBELLÉ - Avec ou sans

Type de note : TYPE 13 / LIBELLÉ - Condition de prise en charge : indication spécifique

Type de note : TYPE 15 / LIBELLÉ - Condition de prise en charge : environnement spécifique

Code	Libellé	Activité	Phase	Exo TM	Regroup ement
GFNH174 [A]	<p>Destruction d'1 tumeur bronchopulmonaire par radiofréquence, par voie transcutanée avec guidage scanographique</p> <p><i>Avec ou sans : drainage d'un épanchement de la cavité pleurale</i></p> <p><i>Indication : conforme aux indications figurant dans l'avis relatif au dispositif médical émis par la commission de la Haute Autorité de santé mentionnée à l'article L.165 - 1 du code de la sécurité sociale ; la sélection des patients éligibles à l'intervention nécessite une réunion de concertation pluridisciplinaire comprenant au minimum un radiologue, un pneumo-oncologue ou un oncologue médical à orientation pneumologie, et un chirurgien thoracique.</i></p>	1	0	1	ATM

	<p><i>Environnement : établissement disposant d'un plateau technique de radiologie interventionnelle adapté comportant un scanner et une table de vasculaire, pour prendre en charge toute complication hémorragique, ainsi que du matériel d'anesthésie et de réanimation.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Anesthésie</i></p> <p><i>(GELE001)</i></p>	4	0	1	ADA
GFNH214 [A]	<p>Destruction de 2 tumeurs bronchopulmonaires ou plus par radiofréquence, par voie transcutanée avec guidage scanographique</p> <p><i>Avec ou sans : drainage d'un épanchement de la cavité pleurale</i></p> <p><i>Indication : conforme aux indications figurant dans l'avis relatif au dispositif médical émis par la commission de la Haute Autorité de santé mentionnée à l'article L.165 - 1 du code de la sécurité sociale ; la sélection des patients éligibles à l'intervention nécessite une réunion de concertation pluridisciplinaire comprenant au minimum un radiologue, un pneumo-oncologue ou un oncologue médical à orientation pneumologie, et un chirurgien thoracique.</i></p> <p><i>Environnement : établissement disposant d'un plateau technique de radiologie interventionnelle adapté comportant un scanner et une table de vasculaire, pour prendre en charge toute complication hémorragique, ainsi que du matériel d'anesthésie et de réanimation.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Anesthésie</i></p> <p><i>(GELE001)</i></p>	1	0	1	ATM
		4	0	1	ADA

➤ **Grilles tarifaires**

Code	Activité	Phase	Tarif (en euros)
LALA469	1	0	251,70
LALA469	4	0	147,26
LAGA381	1	0	106,35
LAGA381	4	0	71,42
GFNH174	1	0	192,00

GFNH174	4	0	185,18
GFNH214	1	0	307,20
GFNH214	4	0	231,31

➤ Nouveaux rangs pour les actes suivants :

Subdivision 11.02.05.02

- L'acte crée LALA469 se place au rang 16
- L'acte crée LAGA381 se place au rang 17

Les actes existants : LALA002, LALA001, LALB001 passent respectivement aux rangs 18, 19, 20

Subdivision 06.03.11

- L'acte créé GFNH174 se place au rang 3
- L'acte créé GFNH214 se place au rang 4

Les actes existants : GFCC001, GFCA001 passent respectivement au rang 5, 6

2. Modification de tarifs pour 48 actes (activité 1, phase 0)

Date d'effet : 1^{er} janvier 2023

Code acte	Libellé	Tarifs (Avant)	Tarifs (Après)
HBBD005	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 1 dent	21,69	26,03
HBBD006	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 2 dents	43,38	52,06
HBBD007	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 3	65,07	78,08

	dents		
HBBD004	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 4 dents	86,76	104,11
HBBD039	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 5 dents	108,45	119,3
HBBD404	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 6 dents	130,14	143,15
HBBD098	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 7 dents	151,83	167,01
HBBD427	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 8 dents	173,52	190,87
HBGD037	Avulsion de 2 dents temporaires sur arcade	30	37
HBGD309	Avulsion de 3 dents temporaires sur arcade	33,44	49
HBGD284	Avulsion de 4 dents temporaires sur arcade	41,8	61
HBGD065	Avulsion de 5 dents temporaires sur arcade	50,16	73
HBGD462	Avulsion de 6 dents temporaires sur arcade	58,52	85
HBGD464	Avulsion de 7 dents	66,88	95

	temporaires sur arcade		
HBGD263	Avulsion de 8 dents temporaires sur arcade	75,24	105
HBGD280	Avulsion de 9 dents temporaires sur arcade	83,6	115
HBGD093	Avulsion de 10 dents temporaires sur arcade	91,96	125
HBGD362	Avulsion de 11 dents temporaires sur arcade	100,32	135
HBGD054	Avulsion de 12 dents temporaires sur arcade	108,68	145
HBGD111	Avulsion de 13 dents temporaires sur arcade	117,04	155
HBGD174	Avulsion de 14 dents temporaires sur arcade	125,4	165
HBGD057	Avulsion de 15 dents temporaires sur arcade	133,76	175
HBGD133	Avulsion de 16 dents temporaires sur arcade	142,12	185
HBGD123	Avulsion de 17 dents temporaires sur arcade	150,48	190
HBGD468	Avulsion de 18 dents temporaires sur arcade	158,84	195
HBGD282	Avulsion de 19 dents temporaires sur arcade	167,2	200
HBGD201	Avulsion de 20 dents temporaires sur arcade	175,56	205
HBGD036	Avulsion d'1 dent permanente sur arcade sans	33,44	39

	alvéolectomie		
HBGD043	Avulsion de 2 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	50,16	57
HBGD319	Avulsion de 3 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	66,88	75
HBGD489	Avulsion de 4 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	83,6	93
HBGD497	Avulsion de 5 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	100,32	108
HBGD106	Avulsion de 6 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	117,04	123
HBGD076	Avulsion de 7 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	133,76	138
HBGD422	Avulsion de 8 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	150,48	153
HBGD420	Avulsion de 9 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	167,2	168
HBGD022	Avulsion d'1 dent permanente sur arcade avec alvéolectomie	33,44	43
HBGD034	Avulsion de 2 dents permanentes sur arcade avec alvéolectomie	50,16	61
HBGD287	Avulsion de 3 dents	66,88	79

	permanentes sur arcade avec alvéolectomie		
HBGD031	Avulsion d'1 dent permanente sur arcade avec séparation des racines	33,44	43
HBGD032	Avulsion de 2 dents permanentes sur arcade avec séparation des racines	50,16	61
HBGD039	Avulsion d'1 dent ankylosée sur arcade, avec section coronoradiculaire et séparation des racines	33,44	43
HBGD047	Avulsion d'une première ou d'une deuxième molaire permanente retenue ou à l'état de germe	83,6	96,14
HBGD018	Avulsion d'une troisième molaire maxillaire retenue ou à l'état de germe	83,6	96,14
HBGD004	Avulsion d'une troisième molaire mandibulaire retenue ou à l'état de germe	83,6	96,14
HBGD025	Avulsion de 2 troisièmes molaires retenues ou à l'état de germe	125,4	144,21
HBGD021	Avulsion de 3 troisièmes molaires retenues ou à l'état de germe	167,2	192,28
HBGD038	Avulsion de 4 troisièmes molaires retenues ou à l'état de germe	209	240,35

ANNEXE - LIBELLÉ DES GRILLES TARIFAIRES

Grille 03 : Spé chir et gynéco-obst, s1 / s1 OPTAM / s1 OPTAMCO / s2-1DP OPTAMCO

Grille 04 : Spé chir et gynéco-obst, s2-1DP

Grille 05 : Spé chir et gynéco-obst, s2-1DP OPTAM

Grille 06 : Spé chir et gynéco-obst, non conventionné

Grille 07 : Anesthésistes, s1 / s1-1DP-2 OPTAM

Grille 08 : Anesthésistes, s2-1DP / non conventionné

Grille 09 : Généralistes, s1 / s1-1DP-2 OPTAM

Grille 10 : Généralistes, s2-1DP / non conventionné

Grille 11 : Pédiatres, s1 / s1-1DP-2 OPTAM

Grille 12 : Pédiatres, s2-1DP / non conventionné

Grille 13 : Chirurgiens-dentistes

Grille 14 : Autres spécialités médicales, s2-1DP / non conventionné

Grille 15 : Sages-femmes

Grille 16 : Autres spécialités médicales, s1 / s1-1DP-2 OPTAM